



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU PREMIER AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
PRÈS LA SAINT-SIÈGE***

Samedi 22 avril 1972

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous apprécions les nobles sentiments que Votre Excellence vient de nous exprimer, et Nous demeurons conscient en même temps de la portée profonde de cet événement qu'on pourrait dire historique: la remise des Lettres de créance du premier Ambassadeur de la République tunisienne près le Saint-Siège. Elle scelle la volonté réciproque d'établir des relations nouvelles et constantes et elle ouvre une ère que Nous souhaitons, non seulement paisible, mais fructueuse, de part et d'autre.

Nos vœux s'adressent d'abord à vous, Monsieur l'Ambassadeur, pour l'heureux accomplissement de votre mission près de Nous, et par delà votre personne, à Son Excellence Monsieur le Président Habib Bourguiba dont vous avez rappelé la visite à notre vénéré prédécesseur. Ils s'adressent aussi à l'ensemble des populations tunisiennes à qui Nous souhaitons bonheur et prospérité.

Votre pays a connu de glorieuses pages d'histoire qui sont dans toutes les mémoires; et il a donné à l'Eglise catholique elle-même quelques-uns de ses plus grands pasteurs, dont vous avez délicatement évoqué la noble figure. Aujourd'hui, dans le cadre de la pleine indépendance de la République tunisienne, la reconnaissance effective de la personnalité civile et de la liberté de l'Eglise constitue l'un des éléments indispensables pour envisager l'avenir avec la sérénité qui naît d'une compréhension réciproque. Les chrétiens ne demandent en effet rien d'autre, Votre Excellence le sait, que de pouvoir alimenter leur propre foi, l'exprimer dans leur liturgie, la vivre dans la trame de leurs occupations quotidiennes et assurer l'éducation de leurs propres enfants, dans le respect des autres convictions religieuses. Parler de respect serait trop peu dire: une

estime sincère, une volonté de dialogue, un enracinement profond dans la culture arabe, sans isoler celle-ci des autres grands courants humanistes et spirituels, voilà ce qui nous semble devoir caractériser les chrétiens. L'Évangile lui-même les invite à cette présence amicale, au service, à l'amour. Ainsi apportent-ils une contribution désintéressée au progrès culturel et spirituel, au bien-être social de tous, que votre Gouvernement poursuit avec ténacité en tant de domaines.

Les relations diplomatiques que Votre Excellence inaugure ce matin permettront, Nous n'en doutons pas, d'affermir cette collaboration; elles renforceront aussi les rapports entre la République tunisienne et le Saint-Siège lui-même, dans le but de promouvoir la paix, la coopération et le développement sur la scène internationale. Nous savons l'intérêt que votre Gouvernement manifeste pour ces grands objectifs humanitaires qui préoccupent à juste titre l'Organisation des Nations Unies, soucieux qu'il est de débloquer les situations dangereusement tendues comme de proposer des solutions pacifiques respectueuses du droit des personnes et des minorités. Nous y sommes d'autant plus sensible que Nous ne cessons, de notre côté, d'inviter tous les hommes de bonne volonté à préparer vraiment les chemins de la paix. Il importe au plus haut point d'éviter de nouveaux risques de guerre et, dans les conflits malheureusement engagés, d'arriver à une solution négociée, dans la justice et la dignité; mais plus profondément, il s'agit de satisfaire, au-delà de l'égoïsme ou du nationalisme exacerbé de trop de pays, les aspirations légitimes des races et des peuples, et de créer avant tout les conditions d'un développement intégral et solidaire, autrement dit d'un «plus être» selon la vocation inscrite en eux par le Créateur. Cette espérance doit être ouverte aussi aux plus pauvres.

Vous pourrez être témoin ici, Monsieur l'Ambassadeur, de cette recherche de justice et de paix. Vous apportez vous-même dans ce nouveau poste une large expérience, acquise notamment auprès des Organisations internationales, qui vous aidera certainement dans votre délicate mission, et Nous nous en réjouissons. En vous redisant nos vœux les meilleurs, Nous implorons de grand cœur sur votre personne, sur les vôtres et sur tout le peuple tunisien, les faveurs du Dieu Tout-Puissant.

*AAS 64 (1972), p.355-356;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. X, p.409-411;

L'Attività della Santa Sede 1972, p.145-146;

OR 23.4.1972, p.1, 2;

ORf n.17 p.1, 3;

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana